

MONTPELLIER ARC CLUB

Procès-verbal de l'Assemblée Générale électorale du 10 octobre 2020

Par lettre de convocation envoyée par email, les adhérents de l'association Montpellier Arc club ont été invités à se réunir ce jour, samedi 10 octobre 2020, en Assemblée Générale électorale, au siège social de l'association, 395 avenue du Docteur Fourcade 34070 Montpellier, afin de délibérer sur les points suivants :

- Election des 9 nouveaux membres du Conseil d'Administration
- Pouvoirs au Président et au Trésorier
- Questions diverses

Sur un total de 84 adhérents pouvant voter, 34 sont présents ou représentés suivant la feuille d'émargement. Le quorum étant atteint, l'Assemblée peut délibérer.

La séance est présidée par Danièle Mordacque, Présidente du M.A.C, assistée par les membres du Conseil d'Administration. Le secrétaire de séance est Alexandre Lino.

Danièle Mordacque ouvre la séance à 10h40 et remercie les adhérents venus de leur présence.

La présidente explique que cette AG électorale a lieu conformément aux directives internationales demandant à ce que les Instances décisionnaires soient renouvelées non plus dans l'année qui suit les jeux olympiques d'été mais, avant la fin de l'année des jeux olympiques d'été. Même si exceptionnellement du fait de l'épidémie de CoViD 19 les jeux d'été de 2020 ont été reportés en 2021, nous sommes tenus à cette nouvelle réglementation, d'où notre assemblée aujourd'hui.

1 – Vote pour les pouvoirs donnés par l'Assemblée Générale au Président et au Trésorier

La Présidente propose à l'Assemblée d'entériner les pouvoirs dévolus au Président et au trésorier de l'Association :

- Au président est donné le pouvoir de signer les Marchés Publics auquel le club peut poser sa candidature. Cette motion est votée à l'unanimité des présents et représentés.
- Au Trésorier et au Président sont l'un et l'autre gérants des comptes bancaires, et peuvent par leur signature répondre aux dépenses du Club. Cette motion est votée à l'unanimité des présents et représentés.

La Présidente précise que ces motions pourraient être intégrées aux Statuts du Club si le prochain Conseil d'Administration le souhaite et que dans ce cas ces modifications feront l'objet d'un vote lors de la prochaine Assemblée Générale ordinaire.

2 – Election du Conseil d'Administration

L'élection se fera à bulletin secret.

10 membres ont fait connaître leur candidature pour les 9 places au Conseil d'Administration.

Chacune et chacun des candidats est appelé(e) à se présenter et à évoquer ses motivations.

Un bulletin comportant les 10 noms est distribué à chaque votant sur lequel il faut cocher 9 noms.

Après dépouillement les résultats sont :
33 bulletins exprimés et un bulletin blanc.

nb votes	N° LICENCE	Civilité	NOM	PRENOM
32	835490S	M.	CHARDES	LUC
24	829430E	Mme	DUPUICH	CHLOE
32	676395M	Mme	GENOUX	M-CHRISTINE
31	903474M	M.	GENOUX	BERNARD
31	898593G	M.	LABURTHRE	PATRICK
32	659369F	M.	LINO	ALEXANDRE
32	794791D	Mme	MORDACQUE	DANIELE
27	953252U	M.	SEBASTIAN	FRANCOIS
24	942375W	M.	VERNETTE	CHARLES
29	438228K	Mme	VITAL	CAMILLE

Les membres du nouveau Conseil d'Administration conviennent de tenir leur première réunion mardi 13 octobre à 19h00 afin d'élire le nouveau Bureau.

La Présidente remercie les membres sortant du Conseil d'Administration 2017/2020 pour le travail effectué et notamment Jean-Louis Limoux pour son indéfectible soutien.

L'Assemblée générale se termine à 12h15

Danièle MORDACQUE – Présidente



Alexandre LINO – Secrétaire de séance





Montpellier Arc Club

Compte Rendu du Conseil d'Administration du 13.10.2020

Participants

Danièle MORDACQUE, Luc CHARDES, Alexandre LINO, Bernard GENOUX, Camille VITAL, Chloé DUPUICH
Marie-Christine GENOUX, Patrick LABURTHRE, Charles VERNETTE, François SEBASTIAN

Compte Rendu de la réunion : Chloé DUPUICH, Danièle MORDACQUE, Luc CHARDES

Ce Conseil d'Administration suit l'Assemblée Elective du samedi 10 octobre 2020.
Il réunit les membres élus lors de cette Assemblée.

Son premier acte est de déterminer la [composition du nouveau Bureau de l'Association](#).

La Présidente sortante présente au Conseil le rôle des membres du Bureau, à la suite de quoi chacun est appelé à se positionner.

A l'issue des discussions et positionnements, un nouveau Bureau est déterminé, approuvé à l'unanimité :

A compter de ce jour le **Bureau du MONTPELLIER ARC CLUB** est composé de :

Président : Monsieur Luc CHARDES
Trésorier : Monsieur Bernard GENOUX
Secrétaire : Madame Marie-Christine GENOUX

Il est rappelé que conformément aux dispositions votées par l'AG :

- le Président a le pouvoir de gérer les comptes bancaires et de signer les marchés publics ;
- le Trésorier a le pouvoir de gérer les comptes bancaires

Répartition des charges aux autres membres :

Gestion sportive (ETAF, inventaire matériel, doodles, inscriptions aux compétitions...) : Alexandre LINO

Secrétaire adjointe : Chloé DUPUICH

Communication, site internet, sponsoring : Camille VITAL

Gestion vie du club (clés, pharmacies, ...) : Patrick LABURTHRE

Gestion des compétitions (mandat à envoyer 1 mois avant) : Chloé DUPUICH, Charles VERNETTE

Gestion Label et certifications : Alexandre LINO, Danièle MORDACQUE

Gestion des équipements (maillots, vestes...) : François SEBASTIAN

Téléphone du club : Marie-Christine GENOUX

Gestion du matériel : Luc CHARDES, Charles VERNETTE

Responsable jumelage Heidelberg : Danièle MORDACQUE

Tous les membres du CA sont ajoutés à l'espace gestionnaire du club sur le site de la FFTA.